

ENQUÊTE PUBLIQUE

Du 12 janvier au 11 février 2026 inclus

DONNEZ VOTRE AVIS !



Les objectifs de cette nouvelle enquête publique

Le projet de Nouvelle Liaison Ferroviaire de l'EuroAirport (la NLF-EAP), d'une longueur d'environ 6 kilomètres, a été déclaré d'utilité publique par un arrêté du préfet du Haut-Rhin du 14 mars 2022. Cette déclaration d'utilité publique (DUP) a fait l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Strasbourg.

Par jugement avant dire droit du 7 avril 2025, le tribunal a estimé que l'étude d'impact du projet devait être complétée par une étude portant sur l'identification de zones humides conformément aux critères alternatifs en vigueur depuis la loi n°2019-773 du 4 juillet 2019.

Le tribunal a par ailleurs demandé que cette étude complémentaire soit mise à la consultation du public et que le préfet du Haut-Rhin produise une nouvelle décision relative à l'utilité publique du projet.

L'ensemble de ces formalités devant être organisées dans un délai de 12 mois à compter du 7 avril 2025. C'est dans ce contexte que la présente enquête publique est organisée.

Comment participer ?

Dans les mairies de Bartenheim, Blotzheim, Héisingue et Saint-Louis :

- Consulter le dossier d'enquête publique en version papier et numérique.
- Déposer un avis sur le registre papier.
- Poser des questions au commissaire enquêteur lors des permanences*.

* Détails des permanences sur www.sncf-reseau.com/fr/travaux/grand-est/nouvelle-liaison-ferroviaire-euroairport

À la préfecture du Haut-Rhin, 7 rue Bruat à Colmar :

- Consulter le dossier d'enquête publique sur un poste informatique (uniquement sur prise de RDV par mail à l'adresse suivante : pref-bepic@haut-rhin.gouv.fr)

En ligne :

- Consulter le dossier d'enquête publique sur le site www.registre-numerique.fr/nouvelle-liaison-ferroviaire-euroairport
- Déposer un avis sur le registre électronique
- Envoyer un courriel à : grand-est-nouvelle-liaison-ferroviaire-euroairport@mail.registre-numerique.fr

Par voie postale :

- Exprimer un avis par courrier à Monsieur Marc CLERC, commissaire enquêteur à Mairie - Saint-Louis - 21 Rue Théo Bachmann - 68300 Saint-Louis

Consultez l'ensemble des documents liés à l'enquête publique et déposez votre avis sur : www.registre-numerique.fr/nouvelle-liaison-ferroviaire-euroairport

